



PROCEDURE

MAJEUR :

- **CNI**
 - CNI à renouveler
 - justificatif domicile de -3mois nom et adresse exact (sinon attestation hébergement + copie CNI hébergeant)
 - formulaire + photo de -6mois
 - acte de naissance si première demande ou si périmé de + 5ans ou perte (sauf si dématérialisé)
 - timbre 25€ si perte + déclaration de perte ou vol

- **PASSEPORT**
 - Passeport à renouveler
 - CNI (s'il y a)
 - justificatif domicile de -3mois nom et adresse exact (sinon attestation hébergement + copie CNI hébergeant)
 - acte de naissance si première demande et pas de CNI (sauf si dématérialisé)
 - formulaire + photo de -6mois
 - timbre 86€
 - si perte déclaration de perte ou vol

MINEUR :

- **CNI**
 - CNI à renouveler
 - CNI des parents (recto + verso)
 - justificatif domicile parent de -3mois + attestation hébergement
 - autorisation faire une demande CNI (soit intérieur formulaire soit manuel)
 - acte de naissance si première demande ou perte (sauf si dématérialisé)
 - timbre 25€ si perte + déclaration de perte ou vol
 - formulaire + photo de -6mois (TOUTE signature parent + mention « mère » ou « père »)

- **PASSEPORT**
 - Passeport à renouveler
 - CNI (s'il y a)
 - CNI des parents (recto + verso)
 - justificatif domicile parent de -3mois + attestation hébergement
 - autorisation faire une demande passeport (soit intérieur formulaire soit manuel)
 - acte de naissance si première demande et pas de CNI (sauf si dématérialisé)
 - timbre -15 ans 17€ / +15ans 42€
 - formulaire + photo de -6mois (TOUTE signature parent + mention « mère » ou « père »)
 - si perte déclaration de perte ou vol

Mairie Alboussière

145 Rue de la Mairie - 07440 ALBOUSSIÈRE

mairie@alboussiere.fr – 04.75.58.30.64

www.alboussiere.fr



CAS PARTICULIER

- Renouvellement d'une carte d'identité toujours en cours de validité
fournir le justificatif de réservation de transport par voie aérienne ou maritime
- En cas de changement d'état civil (mariage, divorce, veuvage)
fournir l'acte de mariage, de décès ou le jugement de divorce
- En cas de naissance à l'étranger ou de parents étrangers (preuve de nationalité)
fournir l'original du certificat de nationalité (Tribunal de Grande Instance de la ville de résidence)
- Changement d'adresse
fournir un justificatif de domicile à la nouvelle adresse ou une attestation de domicile délivrée par la mairie de résidence (en complément du justificatif à l'ancienne adresse -> exemple : nouvelle numérotation des rues...)
- Renouvellement ou création d'une carte d'identité pour une personne mineure étant en garde alternée
fournir un justificatif + attestation d'hébergement pour chaque parent

Mairie Alboussière

145 Rue de la Mairie - 07440 ALBOUSSIÈRE

mairie@alboussiere.fr – 04.75.58.30.64

www.alboussiere.fr